

La Ville de Bonaventure sollicite des candidatures afin de constituer une banque de moniteur de natation pour combler des postes occasionnels selon les besoins.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Accueillir la clientèle et répondre aux questions au besoin ;
- Assurer la sécurité des participants en tout temps ;
- Offrir des cours de natation dynamiques qui respectent une progression logique ;
- S'adapter aux besoins et aux intérêts de chaque nageur ;
- Établir une relation de confiance avec les nageurs ainsi qu'avec leurs parents ;
- Faire un suivi de la progression du nageur et garder des traces ;
- Accomplir toute autre tâche connexe (test de qualité d'eau par exemple).

EXIGENCES

- Avoir au moins 16 ans ;
- Posséder un brevet de Moniteur à jours ;
- Posséder un brevet de Sauveteur national (SN) à jour est un atout ;
- Avoir un bon esprit d'équipe, être dynamique, responsable et autonome ;
- Avoir une bonne écoute et facilité à communiquer ;
- Faire preuve de discipline et d'une grande fiabilité ;
- Disponible pour formation ;
- Être ponctuel, assidu et professionnel.

DURÉE ET ENTRÉE EN FONCTION

- Il s'agit d'une banque de candidature, les candidats seront contactés selon les besoins.

SALAIRE ET AVANTAGES

- Le taux horaire est à partir de 22,46 \$;
- Horaires variables : jour, soir et fin de semaine ;
- Le tout en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur.

La Ville de Bonaventure reçoit les candidatures à l'adresse suivante :

Benoit Poirier

Coordonnateur aquatique
Ville de Bonaventure
127, avenue de Louisbourg
Bonaventure (Québec) G0C 1E0
418 534-2313, poste 232
piscine@villebonaventure.ca

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Seules les personnes retenues seront contactées.